

Image not found or type unknown



Contra de vente appartement avec mention cuisine equipee

Par **anlag**, le **04/11/2008** à **00:06**

bonjour l'agence qui a en vente mon appartement a fait une erreur en mettant cuisine equipee sur le contrat de vente .je ne voulais pas laisser l'electro- menager au moment de signer il etait trop tard devant les acquereurs .il n'y a pas de liste de l'electro-menager deposee au notaire .rnje voudrais savoir dans le terme cuisine equipee ce qu'il est obligatoire de laisser .il y a plaque de cuisson . micro onde . four . refrigerateur . hotte . et une machine a l'aver le l'inge . rnle lave linge qui est a la place d'un lave vaisselle qu'il n'y a pas . rnpourrege l'enlever .rndans le terme cuisine equipee qu'elle sont les elements indispenssable que je dois laisser rnje vous remerçie rnrecevez mes sincerres salutations rnrnandre